

Année 2011

La Salle et Chapelle-Aubry

Numéro 298  
SEPTEMBRE



# 'Éch'Aubryen



La tournée des "oeufs de Pâques" par les enfants de chœur

## 9 ème NOCTURIALE de la SCALA



# INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal  
Du mardi 13 septembre 2011

Prochaine séance  
le mardi 11 octobre 2011 à 20 h 30

## Ordre du jour.

### 1. Lotissement communal

**Remboursement d'emprunt** : Un emprunt de 150 000 €, à taux variable, avait été contracté en 2009 pour la viabilité du lotissement du Coteau 2. Au vu de l'avancement des ventes, un premier remboursement de 90 000 € avait été effectué en avril. Le solde de 46 671 € le sera en octobre prochain. Dans cette seconde tranche, 3 parcelles sur les 22 restent libres à la vente, suite à 2 désistements récents.

La voirie définitive de la première tranche est programmée pour l'année 2012. Il serait souhaitable, si ce n'est fait, que les riverains édifient en bordure de voirie, au moins le début de leur muret pour permettre une réalisation nette.

### 2. Banque Alimentaire

La commune de St Pierre-Montlimart centralise les colis et apporte une assistance en personnel et en logistique à cette action. Cette charge sera répartie sur les 11 communes de la communauté selon leur population municipale. Son coût annuel de 4 000 € représente une participation de 0,28 €/an/habitant.

### 3. Travaux de voirie 2011

Le programme 2011 se termine. Dans le cadre des marchés retenus par la communauté de communes, il a été assuré par les entreprises : Maugeais-Piton de St Pierre-Montlimart pour l'élagage, Lahaye TP de la Tourlandry pour les réparations et Landais de Mésanger pour les revêtements gravillonnés (chemins du Bordage, de la Boisière et de la Rioté).

Restent à réaliser les marquages au sol par l'entreprise LSP et des réparations ponctuelles suite à l'enfouissement du réseau électrique des éoliennes du parc de St Quentin, prises en charge par la société Adem-Ouest.

### 4. Restaurant scolaire - Périscolaire

En cette rentrée, 90 enfants en moyenne fréquentent le restaurant scolaire et une quarantaine la périscolaire. Des ajustements d'horaire des personnels ont été effectués. L'aide des bénévoles est d'autant plus appréciée qu'elle est nécessaire.

### 5. Location de salles.

La salle des « **Petits Gourmands** » ne sera louée aux familles, à l'avenir que pendant les périodes de vacances scolaires et exceptionnellement le samedi soir. Cette mesure est valable pour les prochaines réservations.

La salle des associations peut être louée pendant les vacances d'été et de Noël.

### 6. Assainissement des Minières

Un relevé topographique a été réalisé par le cabinet Chauveau et les services du Conseil Général ont étudié différentes hypothèses de mode d'assainissement. Le bureau d'études Sogreah-Praud de St Herblain travaille actuellement sur le projet pour préparer un lancement de marché l'an prochain.

### 7. Éclairage public et bâtiments

Les lampes des lanternes « ballon » ne seront plus fabriquées à partir de 2015. Les communes pourront faire un stock et se positionner pour leur remplacement à terme (700 €/lanterne et 70 ont été recensées sur la commune).

Le Conseil se positionne, sans engagement, dans cette démarche de remplacement.

Une étude énergétique sur le complexe sportif des Minières a été réalisée par le SIEML. Elle concerne le chauffage des vestiaires et de la salle polyvalente : type de chaudière, isolation.

## 8. Commission intercommunale des impôts directs

Cette commission se substitue aux commissions communales en ce qui concerne les locaux commerciaux et industriels. Sont proposés pour y siéger comme délégués titulaires Maryvonne Réthoré et Gérard Véron et comme délégués suppléants Pierre Malinge et Jean-Paul Vieau. Les Services des Impôts ne retiendront qu'un titulaire et un suppléant.

## 9. Repas communal

Le repas communal offert aux aînés (nés en 1941 ou avant) se déroulera le samedi 1er octobre, salle Arcadie. Une participation de 9 € est demandée au conjoint s'il n'a pas l'âge requis. 145 invitations ont été envoyées. Le repas sera servi par des jeunes nés en 1996. Renseignements à la mairie ou auprès de Jacqueline Gagnant.

## 10. Maisons fleuries 2011

Les lauréats retenus pour cette année dans le cadre du « Concours Maisons Fleuries » seront invités **le vendredi 30 septembre, à 18 h 00 en mairie.**

M. le Maire et les membres de la commission seront heureux de les accueillir pour les féliciter, remettre leurs prix et partager le verre de l'amitié.

## 11. Personnel communal

Depuis le 19 septembre, Valérie Braud a repris son service de référente communale à la mairie. Une information est programmée le 28 septembre à Liré pour le personnel technique sur les nouvelles règles d'utilisation des produits phytosanitaires.

## 12. Vitraux vandalisés de l'église St Hilaire

En 2009, des vitraux avaient été brisés par jets de pierre. Le préjudice était important. L'enquête de gendarmerie a permis d'identifier au moins 2 jeunes. Ils sont venus relater leurs méfaits, reconnaître leur inconscience et présenter leurs excuses au Conseil Municipal, en début de séance.

## 13 Arrêt du car scolaire

Le car s'arrêtera désormais à l'entrée du bourg de la Chapelle-Aubry, en parallèle du trottoir, et non plus à l'embranchement du chemin de la Roche-Vételay afin d'améliorer la sécurité.

## 14. Vente de bruschettas

Le Conseil donne son accord de principe pour un emplacement gratuit au commerçant désirant éventuellement assurer cette vente. (bruschetta : hors d'œuvre constitué de pain grillé garni, d'origine italienne).

## 15. Droit de préemption urbain

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les immeubles bâtis et non bâtis cadastrés :

Section D : n°476 terrain 6 rue des Thébaudières

Section A : n°321 et 653 terrain et maison 1 rue des Peupliers

Section A : n°1033 et 1036 terrain rue du Gâtineau

Section A : n°956 terrain rue du Gâtineau

Section B : n°1027 terrain et maison 1 rue du Jous selin

Section D : n°675 et n°1300 terrain et maison Ca ncale

Section C : n°1285 terrain et maison 6 rue du Jous selin



## 16. Le Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'eau (SAGE)

Suite aux inondations de la Salle et Chapelle - Aubry, une réunion prévue début octobre pour étudier différentes solutions d'aménagement a été repoussée à une date ultérieure mais cependant prochaine.

## AVIS DE LA MAIRIE :

### ÉTAT CIVIL :

#### Naissance :

ROUILLER Jean-Baptiste  
GUIILET Cécile

la Verrouillère  
3, La Solonnière

le 4 août 2011  
le 11 septembre 2011



#### MARIAGE dans la commune :

RENOU Daniel et TORRÈS Celmira  
DUPUIS Anthony et TAQUET Bénédicte

5 rue de l'Étang  
4 Cancale

le 20 août 2011  
le 17 septembre 2011

#### Décès :

RENAUD Denise veuve DURI  
PAPIN Marie veuve VÉRON  
HUCHON Joseph (père)

32 Cancale  
1 rue de la Fontaine  
La Raimbardière

le 18 août 2011  
le 24 août 2011  
le 3 septembre 2011

### RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL :

Les filles et les garçons nés au mois de **septembre 1995** doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille, avant le **30 septembre 2011**.

### BALAYAGE DES BOURGS :

Les prochains passages de la balayeuse sont les lundis **26 septembre et 24 octobre** dans la journée.

*Pensez à ranger vos véhicules.*



### Vaccination contre la grippe.

Permanences pour les vaccinations contre la grippe au cabinet infirmier du centre social de St Pierre-Montlimart, de 14 h 00 à 16 h 00 les lundis 3, mardi 11, jeudi 20 octobre et vendredi 4 novembre.

### RÉVISIONS des LISTES ÉLECTORALES.

La révision annuelle de la liste des électeurs français prévue par le code électoral a commencé le **1<sup>er</sup> septembre**.

Cette révision doit permettre, notamment, l'inscription des électeurs ayant changé de domicile et des jeunes atteignant l'âge de 18 ans au plus tard le 29 février 2012.

Les demandes d'inscription sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2011.

Les personnes concernées doivent se présenter munies de toute pièce justifiant de leur nationalité, de leur âge et de leur rattachement à la commune (domicile, résidence réelle et continue depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2001, ou inscription personnelle sans interruption au rôle d'une des contributions directes locales depuis cinq ans).



### Médecins et pharmacies de garde.

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02.41.33.16.33,

- sur semaine, le soir à partir de 19 h 00 jusqu'à 8 h 00 le matin,  
- au cours du week-end, du samedi-midi au lundi jusqu'à 8 h 00.

Pour la pharmacie de garde, joindre le service au 3237.

### INFIRMIERS :

Alexandre SMILOVSKI, Evelyne TELLO-ROBICHON,  
Christiane BOUYER et Emmanuelle FREMONDIÈRE.  
Permanence au Centre Social de St Pierre-Montlimart,  
du lundi au samedi de 8 h 00 à 9 h 00 sans rendez-vous.  
Pour les autres heures, prendre rendez-vous au 02.41.75.71.03



**COLLECTE de la FERRAILLE :****Déchèterie de St Pierre-Montlimart :**

Mercredi 3 octobre	→	(14 h 00 à 17 h 30)
Samedi 22 octobre	→	(9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30)
Mercredi 2 novembre	→	(14 h 00 à 17 h 30)
Samedi 26 novembre	→	(9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30)

**Déchèterie de Beaupréau :**

Samedi 8 octobre	→	(9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30)
Mercredi 19 octobre	→	(14 h 00 à 17 h 30)
Samedi 12 novembre	→	(9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 30)
Mercredi 23 novembre	→	(14 h 00 à 17 h 30)

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, le dépôt des gros électroménagers (réfrigérateurs, gazinières, lave-vaisselle...) est possible sur toutes les déchèteries du SIRDOMDI aux horaires d'ouverture, dans le conteneur dédié aux Déchets Électriques et Électroniques (D3E).

Cette collecte n'est plus couplée à celle de la ferraille.

Chaque déchèterie est désormais équipée d'un conteneur pour le dépôt « au quotidien » des ferrailles de taille réduite.

**TRI SÉLECTIF :**

Les prochaines collectes sélectives :

**Zones agglomérées :** semaine paire pour les Ordures ménagères résiduelles et semaine impaire pour les Emballages Ménagers (sacs jaunes uniquement).

**Écarts :** semaine impaire pour les Ordures ménagères résiduelles et Emballages Ménagers.

**COLLECTES des PRJM (PAPIERS, REVUES, JOURNAUX, MAGAZINES)**

Depuis début septembre, les usagers doivent désormais se rendre aux colonnes de tri pour déposer leurs PRJM : Papiers, Revues, Journaux, Magazines.

**Aucun sac bleu ne sera pris lors de la collecte des emballages (sacs jaunes).**

Pour les papiers broyés : ils seront également à déposer dans la colonne « papier ». Le tri s'effectue par le centre d'Alise-Ateliers. La probabilité pour qu'un papier, même confidentiel, mis au tri soit lu est infime. C'est pourquoi, il est préférable d'éviter le broyage. Celui-ci déchire les fibres et rend le papier difficilement exploitable en recyclage.

Pour les administrations/entreprises qui le souhaitent, l'écocyclerie des Mauges propose un service hebdomadaire de papiers et de cartons en porte en porte. Les demandes d'informations sont à adresser à Samuel Jaunet, coordonnateur de l'écocyclerie des Mauges (Tél. 06.24.44.26.92).

<b>Salle et Chapelle-Aubry</b>	<b>Colonne papier</b>	<b>Colonne verre</b>
Cancale	1	1
Rue du Gâtineau (salle Arcadie)		1
Place rue des Thébaudières	1	1
Place St Martin	1	1
Minières	1	1

**Redevance incitative.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le SIRDOMDI a mis en place un nouveau système tarifaire plus juste et plus transparent : la **Redevance Incitative (RI)**. En effet, cette redevance permet à chaque foyer du territoire d'être facturé en partie suivant sa production.

**Initialement prévu en juin 2011, l'envoi des factures est reporté à septembre 2011.**

Cette première facture correspondra à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2011. A sa réception, chacun pourra choisir son mode de paiement : par prélèvement automatique (sous réserve d'avoir déjà rempli le formulaire), par carte bancaire sur le site Internet du SIRDOMDI ([www.sirdomdi.com](http://www.sirdomdi.com)), par Titre Interbancaire de Paiement, par chèque bancaire ou postal. Pour tout renseignement, merci de contacter le SIRDOMDI au 02.41.71.77.55 ou par mail [sirdomdi@paysdesmauges.fr](mailto:sirdomdi@paysdesmauges.fr).

## INFORMATIONS DIVERSES :

### LA CROIX ROUGE

En 10 heures, le PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) : vous enseigne l'utilisation du défibrillateur, ainsi que les premiers gestes de secours. Prochaine session de formation PSC 1 en 4 séances de 2 h 30 : **les vendredis 14, 21, 28 octobre et 4 novembre 2011 de 20 h 00 à 22 h 30** au Centre socio-culturel de Montrevault. Renseignements et inscriptions au 02.41.75.16.44 (répondeur en cas d'absence) ou e-mail [antenne.mauges@neuf.fr](mailto:antenne.mauges@neuf.fr).

### TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Le Conseil Général de Maine et Loire vient de mettre en place un nouveau service. Celui-ci est expérimenté sur 4 bassins dont le nôtre : St Florent-le-Vieil, la Pommeraye, St Pierre-Montlimart.

#### Trois types de destination :

1. vers un arrêt principal Anjoubus : ex. St Pierre-Montlimart (la Poste) pour déplacement vers commerces, loisirs, travail, santé.
2. vers un arrêt du réseau Anjoubus : St Pierre-Montlimart vers Cholet, Nantes, Ancenis, Angers.
3. vers une gare SNCF : Varades.

Allers et retours sont assurés par un véhicule du Conseil Général.

2 points de montées existent sur notre commune, aux 2 abri-bus.

Renseignements et réservations au 02.41.814.814 ( réservation jusqu'à 16 h 00 la veille du départ).

Des plaquettes d'information sont disponibles en mairie.

### HABITAT

*Les permanences « Habitat » relatives à l'amélioration et adaptation du logement sont dorénavant assurées par l'association HABITAT et DÉVELOPPEMENT.*

#### Contact :

**Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage**

**312 avenue René Gasnier  
49 100 ANGERS Téléphone : 02.41.19.11.15**

*Prochaines permanences à Beaupréau :  
1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 10 h 00 à 12 h 00.  
( 7, 21 et 28 octobre - 4, 18 et 25 novembre -  
2, 16 et 23 décembre).*

### ECOLE DE MUSIQUE

#### intercommunale de Montrevault

Centre culturel Montrevault :

Séances de découverte gratuites :

- Chant choral adulte : Mardi 27 septembre de 20 h 30 à 22 h 00
- Chant choral enfant de 7 à 10 ans : Mardi 27 septembre et Mardi 04 octobre



### CLAIR - OBSCUR



**L'atelier sculpture**, animé par Jean – Jo DIXNEUF fonctionnera le mardi soir par quinzaine.

Responsable : Eugène ROBINEAU - Le Verzeau - 49110 ST QUENTIN EN MAUGES (02.41.70 72 57)

**L'atelier peinture**, animé par Ingrid CEBRON, fonctionnera tous les mardis en trois cours de 2 h 30 à partir de 14 h 00.

Responsable : Mauricette BOURGET - 16 rue de Bretagne - 49270 LE FUILET (02 41 70 55 77)

**Les 2 ateliers pastel**, animés par Françoise RETHORE fonctionneront l'un, un vendredi après-midi par mois et l'autre un samedi après-midi par mois.

Responsable : Joseph TOUBLANC - Le Breil - 49270 LE FUILET (02 41 70 54 27)

**L'atelier poésie** se réunira le mercredi après-midi, tous les deux mois, à la demande des participants.

Responsable : Bernard LAURENDEAU - 32 rue St Nicolas - 49110 MONTREVAULT (02 41 64 12 88)

**Les inscriptions sont en cours pour 2011/2012**, l'ouverture des ateliers étant prévue fin septembre début octobre.

**SMIBE****(Syndicat du bassin de l'Èvre)**

Les travaux de restauration de la végétation des rives du ruisseau de la Jousselinière-Frémerit ont repris début septembre. Il reste 10 km à réaliser dans la saison en cours ( du pont du Noyer sur la Salle et Chapelle-Aubry à l'intersection avec la départementale 752 sur Saint Pierre-Montlimart).

**COLLECTE DES DÉCHETS AMIANTÉS (liés) pour les particuliers :**

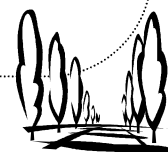
Comme chaque année, le SIRDOMDI propose **AUX PARTICULIERS UNIQUEMENT**, une collecte de déchets d'amiante-ciment (gainés, éléments de couverture, morceaux en vrac en faible quantité...), le **samedi matin 8 Octobre 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 sur la déchèterie de St Pierre-Montlimart** pour les habitants de la Communauté de Communes Montrevault.

**Pour déposer vos déchets, une inscription est obligatoire par téléphone au 02.41.71.77.55.** Toute personne non inscrite se verra refuser le dépôt de ces déchets amiantés, le jour de la collecte.

**30 plaques maximum seront admises par foyer.**

**VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :****PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :****MOIS d'Octobre**

Samedi 1er	Municipalité, Repas des Aînés	Salle Arcadie
Dimanche 2	Familles Rurales, Loto	Salle des Minières
Judi 6	Club de l'Amitié, Détente	Salle St Hilaire, 14 h 00
Samedi 8	Écoles, Soirée dansante	Salle des Minières, 19 h 00
Judi 13	Club de l'Amitié, Concours interne	Salle St Hilaire, 14 h 00
Samedi 15	Journée d'Amitié, Classe 5	Salle Arcadie, 12 h 00
Vendredi 17	Écoles, Assemblée Générale	Salle Polyvalente, 20 h 30
Vendredi 21	Tarot Bellobryen, Soirée	Cercle St Paul, 20 h 30
Samedi 22	ASSP, Concours de belote	Salle polyvalente, 14 h 00
Mercredi 26	Club de l'Amitié, Concours intercommunal	Salle des Minières, 14 h 00
Vendredi 28	Cercle St Paul, Concours de belote	Cercle, 20 h 00

**SCALA****NOCTURIALE 2011**

**Avec la SCALA, samedi 17 septembre dernier, la « 9<sup>ème</sup> Nocturnale » a réuni 1734 randonneurs de 1 à 77 ans sur les sentiers de notre belle commune.**

Pour cette édition 2011, les randonneurs étaient nombreux ... les animations ...trop géniales...Malheureusement, le soleil n'était pas au rendez-vous.

Au fil des 8 km de ce parcours sallaubryen, les multiples animations n'ont pas manqué d'intérêt : tout d'abord, une démonstration de saut d'obstacle à cheval près de la Mercerie, puis plus loin, les chansons des VANIROST ont résonné dans la campagne de la Bertinière. Avant le ravitaillement à la Roussière, une démonstration de modélisme était proposé sur un parcours prévu à cet effet, puis les randonneurs ont pu faire une pause pour s'alimenter un peu...Plus loin, des Vététistes ont pu vous faire découvrir le trial vtt avec leurs cascades et leurs sauts sur des voitures, palettes, buses,... Puis sur un magnifique étang, les promeneurs ont eu l'occasion de marcher sur l'eau à l'intérieur de grosses bulles d'air. Et à la Verrouillère, les acteurs de la Scala, déguisés en costumes d'époque, vous ont fait revivre les années 70 où les enfants de chœur ramassaient les œufs de Pâques dans les fermes de la commune...Un apéro à la salle Arcadie, avant le repas final dans le grand restaurant des Minières aménagé ce soir-là encore pour recevoir les 1734 convives servis d'assiettes copieusement garnies de poulets grillés et de « patates au beurre »....

Mais s'il est sûr que cette soirée a été réussie, c'est avec l'aide des nombreux bénévoles (90 environ) et grâce aux participations généreuses des agriculteurs et propriétaires sans qui ces soirées nocturnes ne pourraient exister depuis 2003.

Alors la SCALA vous dit :

« À l'année prochaine pour **FÊTER SA 10<sup>ème</sup> NOCTURIALE** avec un beau temps on espère... » Car ...déjà les idées sont là ...alors à bientôt en 2012... le 15 septembre ...c'est bientôt ...

**CLUB de l'AMITIÉ :****Wolkrange lors du voyage Lorraine****CLUB de l'AMITIÉ****Concours de belote intercommunal ;**

Ce concours est organisé le mercredi 26 octobre prochain, aux Minières.

**Les concours mensuels internes au Club** ont lieu le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, à 14 heures, à la salle St Hilaire. (concours ouverts à tous les retraités de la commune).

**Voyage Besson « Prélude à Noël »** : Cette sortie est prévue le mardi 29 novembre 2011.

Le matin : à Montjean, marché du terroir, chants traditionnels, dégustation de vins, diaporama présenté par l'Office de Tourisme. Repas au Louroux-Béconnais, avec animation dansante, spectacle de Music-Hall, danses et jeux, cadeau de Noël. Prix 61 €. Inscription aux endroits habituels.

**Soirée familiale des écoles**

1 apéritif offert Prix de la carte : **Adulte 14€ - 4€ (- 16ans)**  
Réservation dès maintenant au 02.41.72.62.95

**TOUS A VOS AGENDAS !!**

**SOIREE DES ECOLES**  
**LE 8 OCTOBRE 2011**

**ANIMATION COUNTRY**

JONCH

DANSANT

SONO

RESERVATION SUR CARTE  
A LA RENTREE SCOLAIRE

Adresse du site : <http://www.salleetchapelleaubry.mairie49.fr>

Publication la Mairie : 11 place St Hilaire 49110 la Salle et Chapelle Aubry

Tél : 02.41.75.76.25 Fax : 02.41.75.75.99

**NOUVELLE ADRESSE E.mail :** [mairie.la.salleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr](mailto:mairie.la.salleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr)

**HORAIRE D'OUVERTURE :** **lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30**  
**Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00.**